

PROGRAMME DE FORMATION

Contrats d'assurances

PREREQUIS :

Aucun prérequis spécifique.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Comprendre les spécificités des contrats d'assurance.
- Identifier et maîtriser les clauses sensibles dans les contrats d'assurance.
- Appréhender les risques associés à la rédaction et à l'interprétation des clauses contractuelles.
- Sécuriser la rédaction des contrats d'assurance pour limiter les contentieux.

DUREE :

1 jour (7 heures - 3h30 le matin, 3h30 l'après-midi)

PUBLIC CONCERNE :

- Juristes, avocats et professionnels du secteur des assurances.
- Responsables commerciaux ou chefs de projet chargés de la gestion des contrats d'assurance.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

La formation est ouverte à l'inscription tout au long de l'année.
Les délais moyens pour débiter la formation dépendent de la période à laquelle vous souhaitez vous former. Néanmoins, nous pourrions débiter votre formation au plus tard sous 15 jours ouvrés suite au premier contact (hors délai de rétractation). Nous vous invitons à nous contacter pour en savoir plus.

TARIF : 800 HT/960 TTC

LIEU :

Formation réalisable en distanciel (en ligne) ou en présentiel (dans vos locaux ou dans un espace dédié). Le choix du format sera discuté lors de l'inscription, en fonction des préférences des participants et des contraintes logistiques.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Évaluation des besoins et du profil des participants.
- Alternance de contenus théoriques et pratiques.
- Études de cas, cas pratiques, mises en situation.
- Supports de cours remis aux stagiaires en format numérique, quelle que soit la modalité choisie.
- En distanciel : Utilisation d'outils de visioconférence interactifs (Zoom, Teams) avec partage d'écran et tableau blanc virtuel.
- En présentiel : Utilisation de supports pédagogiques imprimés, tableau blanc, et matériels de projection.

MODALITES D'ÉVALUATION :

- Une évaluation initiale est réalisée pour évaluer le niveau de départ.
- Une évaluation finale est réalisée pour valider les acquis.

SUIVI DE L'EXECUTION :

- Une convocation est remise aux stagiaires avant la formation
- Une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action est remise aux stagiaires après la formation
- Les supports de cours sont remis aux stagiaires en format numérique (distanciel) en format papier (présentiel).

ACCESSIBILITE :

Pour tout besoin spécifique en matière de handicap, nous vous invitons à nous contacter directement à l'adresse ac-kervoelen@lexclass.fr , afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

CONTENUS DE LA FORMATION :

Matinée (9h00 - 12h30) : Les fondamentaux des contrats d'assurance

1. Introduction générale aux contrats d'assurance

- Principes juridiques des contrats d'assurance
- Typologie des contrats : assurance de biens, de personnes, (...)

2. Les clauses sensibles des contrats d'assurance

- Clauses de déchéance, exclusions de garanties et clauses de limitation de garantie
- Obligations des parties (assureur et assuré) et risques associés
- Exercice rapide d'analyse de clauses sensibles

Après-midi (14h00 - 17h30) : Rédaction et gestion des risques

3. Sécurisation des clauses d'assurance

- Techniques de rédaction des clauses pour anticiper les litiges
- Prévention des contentieux liés aux clauses d'exclusion et de déchéance

4. Conclusion et évaluation finale

- Exercice de synthèse : rédaction d'une clause sensible en fonction des concepts vus
- Bilan des acquis et retour des participants